

Aiguines  
Allemagne-en-Provence  
Angles  
Artignosc-sur-Verdon  
Aups  
Bargème  
La Bastide  
Baudinard-sur-Verdon  
Bauduen  
Blieux  
Le Bourguet  
Brenon  
Brunet  
Castellane  
Châteauvieux  
Comps-sur-Artuby  
Esparron-de-Verdon  
La Garde  
Gréoux-les-Bains  
Majastres  
La Martre  
Moissac-Bellevue  
Montagnac-Montpezat  
Montmeyan  
Moustiers-Ste-Marie  
La Palud-sur-Verdon  
Peyroules  
Puimoisson  
Quinson  
Régusse  
Riez  
Rougon  
Roumoules  
Trigance  
Les Salles-sur-Verdon  
St-André-les-Alpes  
Ste-Croix-du-Verdon  
St-Julien-du-Verdon  
St-Julien-le-Montagnier  
St-Jurs  
St-Laurent-du-Verdon  
St-Martin-de-Brômes  
Valensole  
La Verdrière  
Vinon-sur-Verdon

# Par Nature

*Lettre du Parc naturel régional du Verdon • mars 2002 • n° 7*

- Site web du Parc : *parcduverdon.fr*
- Sur les chemins *du patrimoine*
- Aiguines : *le musée des tourneurs*



## Des financements pour le Verdon

Pour qu'une structure telle que le Parc puisse atteindre les objectifs ambitieux que ses élus se sont fixés, elle doit disposer de financements adaptés. Deux nouveaux instruments financiers vont permettre de mieux soutenir le développement du Parc mais également des acteurs privés et institutionnels du Verdon.

Le CONTRAT DE PARC, émanation directe du Contrat de plan Etat/ Région, offre la possibilité aux Parcs naturels régionaux de PACA de passer un contrat spécifique avec la Région et l'Etat. Le Contrat du Parc du Verdon a été validé en fin d'année 2001. Celui-ci définit quatre axes prioritaires de développement pour les six années à venir en totale cohérence avec la charte du Parc :

- La gestion partenariale des eaux du Verdon
- La protection et la valorisation des patrimoines
- Le développement économique durable
- La reconnaissance et la mise en valeur des spécificités du territoire du Verdon

Les actions ou les projets portés par des acteurs publics, privés ou associatifs, situés dans le Parc du Verdon et répondant à l'un de ces quatre objectifs, pourront ainsi bénéficier des aides de la Région ou de l'Etat.

Par ailleurs, comme nous vous l'avons signalé dans le précédent numéro de "Par Nature" (n° 6), le Parc du Verdon, en partenariat avec le Pays des 3V et le Syndicat Mixte des Pays du Verdon, porte sa candidature au programme européen LEADER + (2002-2008) pour la création d'un Groupement d'Actions Locales « Autour du Verdon ». Le thème qui a été retenu est la valorisation des ressources du patrimoine naturel et culturel.

La décision a été prise de travailler essentiellement sur le développement des activités « hors saison et hors des sentiers battus » (voir explications dans "Par Nature" n° 6)

Ce programme va permettre d'apporter à tous les acteurs socioprofessionnels (publics ou privés) des compléments de financement de leurs projets. Le dossier de candidature a été déposé début mars et nous saurons au cours de l'été si le projet Verdon est retenu.

Avec ces deux outils de développement (si LEADER est obtenu), le Verdon disposera de moyens de financement appréciables pour accompagner le développement du territoire. De plus, le Parc du Verdon mettra en œuvre une équipe pour aider les porteurs de projets dans la définition et le montage de leur dossier. (contact Mathias FRANKO).

Le Président  
André GAYMARD



2 Édito  
Courrier des lecteurs



3 4 ACTIONS DU PARC  
• Leader +  
• Entrée à Valx  
• Parcduverdon.fr



5 7 DOSSIER  
• Itinéraire culturel  
Sur les chemins du patrimoine  
• Qu'est ce que le patrimoine ?  
• Un exemple concret :  
Circuit romain de Riez



8 9 VIE DES COMMUNES  
• Du talent dans la farine  
• La Fête de la truffe d'Aups  
• La vie d'antan  
• Le moulin St-André à Vinon sur Verdon



10 COUP DE PROJECTEUR  
• Le Musée des tourneurs d'Aiguines



11 IDENTITÉ PROVENÇALE  
• La Fête des pétardières de Castellane



12 PARC EN BREF  
• Une expérimentation sur les petites exploitations agricoles oléicoles  
• Quels sont les effets de l'activité agricole sur la biodiversité ?

### INFOS PRATIQUES

- Le Guide Découverte du Parc naturel régional du Verdon bientôt en vente.

### RECETTES DU MOIS

## Le courrier des lecteurs

*Je viens de lire « Par nature » n° 6 de novembre 2001, toujours avec plaisir. J'ai trouvé les rubriques, annonces et photos très intéressantes comme toujours ; mais il y a un petit mais : à la page 7, vous parlez de Jacques Cru pour sa réédition d'un livre sorti en 1971 (que je possède, l'ayant acheté au tabac de Moustiers tenu à l'époque par Madame Courbon) « Histoire des Gorges du Verdon, dans l'histoire de la Provence » ; mais vous avez oublié le co-auteur de Jacques Cru qui était Micheline Cru (cela pour mémoire, peut-être l'ignorez-vous ? ou est-ce une erreur ?)*

*Je vous prie d'accepter, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.*

En réponse à votre lettre du 29 novembre dernier, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au Parc naturel régional du Verdon.

Au sujet de vos questions concernant le co-auteur du livre « Histoire des Gorges du Verdon », nous tenions à vous rassurer car il ne s'agit ni d'une erreur, ni d'une ignorance de notre part. Cette nouvelle édition, dont le texte a évolué à plus de 40 % par rapport à la première, n'est plus que le fruit du travail de Jacques Cru. Micheline Cru-Dohollou a, bien entendu, été préalablement informée de cette nouvelle édition et a donné son accord pour la publication de cette nouvelle version avec le seul nom de son ex-mari.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

**Cette lettre est distribuée par La Poste, elle est également disponible en Mairie.**

Par Nature - la Lettre du Parc naturel régional du Verdon • n° 7, mars 2002 - B.P. 14 - 04360 Moustiers-Sainte-Marie - Tél. 0492746800 - Fax 0492746801 - e-mail : info@parcduverdon.fr - Directeur de publication : A. Gaymard • Comité de lecture : Commission de communication, équipe technique • Crédits photos : A. Coppin. PNRV. N. Communeau. S.Gioanni Impression : Titoulet Rémy • Distribution : PNR Verdon • Conception & réalisation : Autrement dit communication • Tirage : 15000 ex. Édité sur papier recyclé Cyclus blanchi sans chlore • Dépôt légal : mars 2002 - N° I.S.S.N. 1293-3287



## LEADER +

# Où en est-on?...

Dans le précédent numéro de "Par Nature", nous vous invitons à faire part de vos propositions pour mieux valoriser les ressources naturelles et culturelles et les savoir-faire du Verdon...

En parallèle à l'appel à projet lancé dans "Par Nature", le Parc a organisé trois réunions publiques qui ont mobilisé plus de 70 personnes au total.

Le bilan est très positif: plus de 150 projets ont été retournés au Parc, dont 75 % d'entre eux portés par des associations, des particuliers ou des entreprises locales... et il en arrive encore.

La majorité des projets tournent autour de la création de lieux d'accueil thématiques, de l'accompagnement d'événements festifs, du développement de supports à la découverte (itinéraires, circuits, route de...) et d'animations culturelles, de l'action pour l'éducation à l'environnement, de la pro-

motion d'activités de pleine nature, de la création d'hébergements, de la restauration de patrimoines, ou de l'aménagement de sites, de l'installation de points de vente locaux, de la fabrication de produits, de l'élaboration de séjours...

En s'appuyant sur le recensement des projets, la volonté des élus, et les débats qui ont eu lieu au cours des réunions publiques, le Parc a défini un programme d'intervention, qui, nous le souhaitons, retiendra toute l'attention des membres du jury aux niveaux régional puis national.

Si la candidature Leader + « Autour du Verdon » est retenue, des moyens financiers seront alors

débloqués, dès l'automne prochain, pour mettre en œuvre des actions de développement économique et culturel dans le Verdon, en dehors des périodes touristiques.

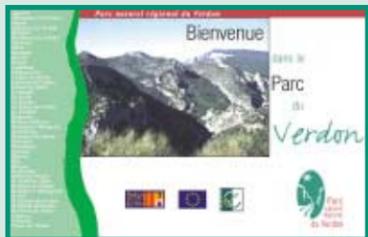
La candidature a été déposée le 1<sup>er</sup> mars en Préfecture de Région PACA.

La réponse devrait nous être communiquée au début de l'été. Croisons les doigts pour qu'elle aboutisse et que l'été démarre sur une bonne nouvelle...

Suite dans le prochain numéro de "Par Nature".

Ca y est! le site web du Parc est en ligne depuis la fin du mois de février.

Il vous propose aussi bien des informations générales sur le Parc, son fonctionnement, ses missions et ses objectifs... que des informations plus spécifiques sur la faune, la flore ou encore la géologie du territoire du Parc. Vous y trouverez également une base de données vous permettant de trouver, en deux clics, les prestataires d'offres culturelles, sportives et touristiques. Des dizaines de photos montrent la splendeur de notre région et des cartes interactives, très pratiques, vous permettront d'organiser facilement et rapidement vos sorties.



Cette opération s'intègre dans un programme de développement des technologies de l'information et de la communication sur le territoire du Verdon. Ce programme, aujourd'hui terminé, était composé de deux volets. Le premier consistait en la mise en réseau informatique des principaux acteurs du Parc (Mairies, Offices de tourisme, associations...). Le second volet était la création de l'outil de fonctionnement de cette mise en réseau, à savoir le site internet qui permet à la fois une communication protégée et restreinte aux différents membres du réseau, tout en offrant une vitrine ouverte à tous sur la toile du web. Ce programme a pu être réalisé grâce aux soutiens financiers de l'Europe (Leader II), de l'Etat et de la Région.

Venez nous rendre visite!

Contact au Parc:  
Marianne Maillot ou Elisabeth Brun

Les actions du parc...



## Le Parc naturel régional du Verdon s'installe dans ses nouveaux locaux

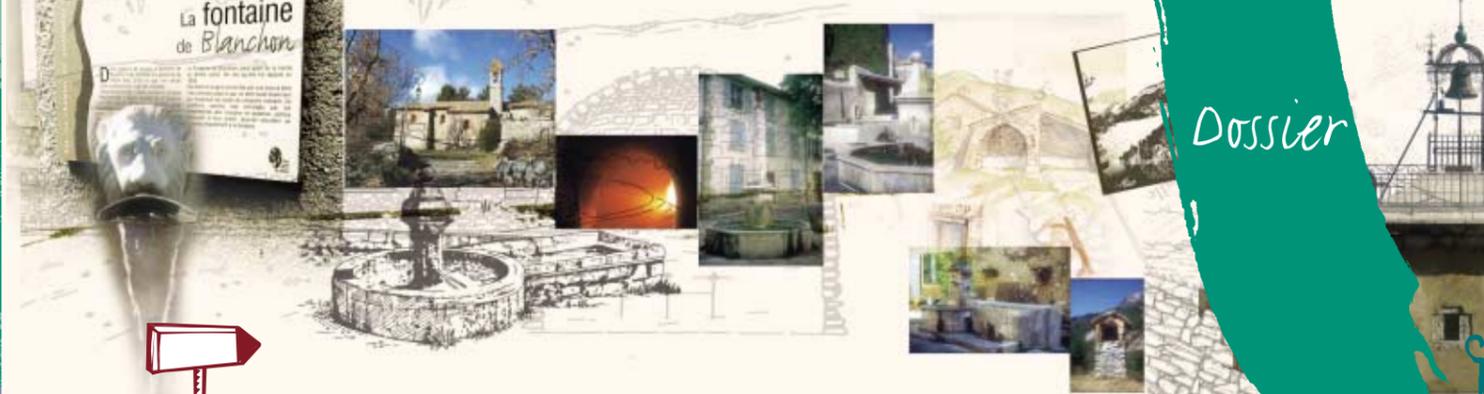
2002 sera l'année d'un nouveau départ pour le Parc du Verdon. Après avoir « campé » durant plusieurs années dans des locaux trop exigus pour recevoir qui que ce soit, l'équipe du Parc s'est installée définitivement début janvier dans la bastide de Valx à Moustiers Sainte-Marie.

Ce domaine agricole et forestier de 70 hectares, acquis par le Conservatoire du Littoral et des Rivages lacustres en 1993, a été mis à disposition du Parc. Le bâti se compose d'une bastide, siège administratif du Parc, d'une ferme à restaurer et d'une bergerie en ruine; la partie agricole, elle, accueille des terres à céréales, des truffières et des parcours pour le pâturage.

Le domaine va progressivement devenir la vitrine du territoire mais aussi un lieu d'échanges et d'éducation à l'environnement: le Parc, avec l'aide des professionnels, y présentera les richesses et les savoir-faire du territoire afin d'inciter les

visiteurs (touristes, habitants, scolaires...) à aller découvrir ceux-ci. La mise en valeur du domaine se fera bien sûr progressivement en relation avec les investissements à réaliser pour mettre en place les infrastructures nécessaires. Pour 2002, il est prévu d'ouvrir les salles situées au rez-de-jardin de la bastide à des expositions et de réaliser un premier parcours de découverte dans le domaine.

“ Pour l'inauguration officielle, à laquelle tous les habitants du Parc seront conviés, il faudra hélas attendre le mois de juin en raison des élections. ”



## Qu'est-ce que le patrimoine?

On peut définir le patrimoine comme l'« ensemble des éléments matériels (le paysage, le bâti, les objets, les produits) ou immatériels (les techniques et les savoir-faire, les parlers locaux, la musique, les formes d'organisation sociale) qui témoignent des relations particulières qu'une communauté humaine a instaurées au cours de l'histoire avec un territoire ».

Le patrimoine est constitué de grands monuments (châteaux, églises) mais aussi de nombreux petits éléments présents dans chaque parcelle du territoire. L'important, c'est de donner du sens à ces éléments: un mur de terrasse n'est pas intéressant en soi. Il devient intéressant quand on regarde son rôle dans le paysage, sa technique de fabrication (pierres sèches...) ou son histoire dans la vie locale.

Quand on ne considère plus un lavoir ou un four comme une simple construction fonctionnelle mais comme un élément de notre histoire, de notre identité, un lieu de mémoire qui témoigne de l'organisation sociale de notre communauté, des techniques de construction et de décoration, etc., cet édifice devient alors notre « patrimoine » commun.

### Valoriser le patrimoine, pourquoi?

De nombreuses raisons peuvent nous pousser à valoriser notre patrimoine:

- des raisons touristiques: améliorer l'attrait du territoire, diversifier l'offre touristique...
  - des raisons sociales et culturelles: outre la qualité de vie à laquelle il contribue, le patrimoine donne du sens à un territoire et ancre la population dans son histoire (identité locale).
  - des raisons économiques: les visites générées ont des retombées directes ou indirectes sur l'économie, les structures d'accueil, le commerce...
  - des raisons pédagogiques: voir « in situ » le patrimoine pour comprendre les relations entre l'homme et la nature, l'histoire... c'est mieux qu'un cours magistral...
- Mais toutes ces raisons ne peuvent pas toujours tout expliquer: valoriser son patrimoine, c'est aussi avoir envie de mieux connaître ses origines, son identité et vouloir faire partager aux autres, l'attachement à un territoire.



### Et comment?

Valoriser le patrimoine, c'est avant tout faire « changer le regard »: ne plus voir un « objet » fonctionnel mais un « témoin » de la mémoire collective.

Pour commencer, toutes les pistes sont nécessaires pour connaître notre patrimoine: inventaires et recherches dans les archives, entretiens avec nos « anciens ». Ensuite, le faire « reconnaître », c'est attirer l'attention de tous sur sa valeur, lui donner un sens, le regarder autrement.

Pour valoriser le patrimoine, on s'attache à le « faire parler » et on l'interprète: visites guidées, signalétique, expositions, musée... Tous les moyens sont bons pour faire voir ce qui est caché, pour comprendre, pour ressentir, etc...

Il ne faut pas oublier de le protéger, l'entretenir, le restaurer, lui faire une place dans la nouvelle organisation sociale, lui éviter les risques de dégradation...

Enfin, il faut le transmettre: comme tout « bon père famille », une société doit transmettre son patrimoine aux générations futures.

Contact- au Parc:  
Suzanne Gioanni

\* Extrait du « Guide de valorisation du patrimoine rural », Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Editions Educagri, Datar, juillet 2001



## Itinéraire culturel SUR LES CHEMINS DU PATRIMOINE



### SUR LES CHEMINS DU PATRIMOINE

Initiée en 1996, cette opération, réalisée en étroite collaboration avec les différents partenaires concernés (DRAC, DRT, ABF 04 et 83, services culturels et touristiques des deux départements et de la Région, associations culturelles locales...), et financée grâce au Contrat d'objectifs - Verdon, soutenu par l'Etat, la Région et les deux Départements, vise un triple objectif:

- diversification de l'offre touristique,
- valorisation du patrimoine culturel,
- communication sur l'identité territoriale du Verdon.

Une première étape, mise en œuvre dès 1996, consistait en la réalisation d'un inventaire des petits édifices culturels non protégés. Ce travail a permis de recenser plus de 500 édifices sur le territoire du Parc (fontaines, lavoirs, puits, moulins, fours, oratoires...). Cet inventaire a également servi de base à l'établissement des critères qui ont permis la sélection des programmes de restauration.

La seconde étape concernait la mise en œuvre de quinze projets de réhabilitation (chantiers réalisés entre 1997 et 2000).

La troisième et dernière étape consiste en la création de l'itinéraire culturel lui-même. Cet itinéraire se traduit par l'implantation d'une signalétique informative sobre guidant le visiteur vers les étapes significatives du petit patrimoine culturel. Au total, ce sont 108 panneaux qui sillonnent le territoire du Parc à travers 33 communes.

Les différentes étapes de cet itinéraire sont reprises dans un guide de découverte du patrimoine culturel du Parc naturel régional du Verdon et un dépliant touristique à paraître dans le courant du premier semestre 2002.



## Exemples de réalisations concrètes dans le cadre de ce programme

Dans le cadre de sa politique de réhabilitation du patrimoine bâti et en parfaite cohérence et collaboration avec l'opération "Sur les chemins du patrimoine" du Parc naturel régional du Verdon (voir dossier central), la commune de Riez a inauguré, lundi 4 février 2002, deux circuits de découverte.

Riez, située au confluent du Colostre et de l'Auvestre, est une ville d'eau. C'est donc tout naturellement que le choix de l'aménagement d'un premier circuit de découverte s'est dirigé sur les fontaines. Ce circuit se caractérise par l'implantation d'une signalétique sobre qui informe le visiteur sur l'histoire des fontaines. Les panneaux ont été implantés à côté de la source de Saint-Maxime, des fontaines Samson, Benoîte, Blanchon et de la colonne.

Riez est également une cité riche d'histoire. Rappelons qu'elle fut pendant longtemps le siège d'un évêché. Le second circuit amène donc le visiteur à découvrir les vestiges de cette histoire. Deux tables d'orientation, situées aux pieds des colonnes et auprès du baptistère, présentent, de façon imaginaire, ce qu'a pu être la ville de Riez aux époques romaine et médiévale.

Dans les prochaines semaines, un troisième circuit de découverte va être inauguré. Cette fois-ci, le circuit mettra l'accent sur une activité économique longtemps pratiquée dans la région, celle de l'extraction de gypse et de la production de plâtre. La route du gypse reliera Saint-Jurs à Riez, montrant les différentes étapes de la fabrication du plâtre jusqu'à son utilisation finale, notamment dans l'ornement des maisons.

Dans quelques mois, c'est l'Hôtel de Mazan qui sera entièrement réhabilité et ouvert au public. D'autres projets sont encore à l'étude... A suivre.

Fontaine de Riez



## Du talent dans la farine

C'est le mardi 2 octobre dernier, dans les salons de l'Hôtel de Région à Marseille que Monsieur Paul Amoros, le meunier-boulangier du Moulin de Soleils à Trigance, a reçu des mains de Monsieur Gilles Vialard (Président de l'Union régionale des boutiques de gestion en P.A.C.A) le premier prix régional du concours « Talents 2001 » dans la catégorie « Art et métiers traditionnels ». Un prix d'une valeur de 2287 € vient récompenser les efforts de notre meunier du Verdon.

En mai 2000, en restructurant l'activité du Moulin de Soleils, Paul Amoros décide de créer son entreprise individuelle de boulangerie traditionnelle autour du moulin encore en fonctionnement; entouré et aidé par la boutique de gestion 83, en partenariat avec « Initiative Entreprises en Dracénie », son projet est retenu et l'amène à concourir

dans le cadre du concours national « Talents 2001 », d'abord au niveau départemental. Son dossier est ensuite retenu pour passer à l'étape supérieure en région, où Monsieur Amoros se voit attribuer un premier prix dans sa catégorie.



Cette distinction lui a ouvert les portes de la finale nationale à Paris le 11 septembre dernier.

Il lui aura manqué un tout petit quelque chose (quatre excellents dossiers étaient en ballotage) pour qu'il obtienne la distinction majeure. Quoiqu'il en soit, ce projet particulièrement original puisqu'il s'agit de faire tourner le dernier moulin à eau et à farine traditionnel de toute la région, aura retenu toute l'attention des différents jurys.

Cette récompense, le meunier veut la partager avec tous ceux et toutes celles qui depuis longtemps ont montré le chemin. Pour prouver que vivre dignement au milieu de cette nature grandiose du pays du Verdon est réalisable et enfin... durable.

**Car notre beau Verdon est... mais chuttt... ne le répétez pas... le pays aux mille talents.**

Retrouvez le Moulin de Soleils sur Internet: [www.moulinsoleils.com](http://www.moulinsoleils.com)  
Et si vous aimez le vrai bon pain de campagne, en grosses boules bio certifiées "Qualité-France" appelez au 04 94 85 66 17

## La Fête de la truffe d'Aups

Cette année encore la Fête de la truffe d'Aups, qui s'est tenue le dimanche 27 janvier 2002, a remporté un vif succès.



Organisée par l'association « Vie et Traditions » et par le Syndicat des Producteurs de truffes noires du Var, cette journée dédiée à la truffe prend chaque année davantage d'ampleur et de renommée.

S'il est en effet une tradition bien ancrée dans la culture aupsoise, c'est celle de la truffe et de son marché traditionnel.

Cependant, ce marché concerne plus précisément les courtiers en truffe. Même si le grand public n'en est pas exclu, il faut reconnaître qu'il reste relativement étranger aux transactions qui semblent parfois bien mystérieuses. D'où le succès de cette Fête de la truffe auprès du grand public.

Outre un marché où les visiteurs peuvent venir acheter ce si rare

et si délicieux champignon souterrain, la journée se déroule au rythme des différentes animations proposées: exposition, conférences et diaporama, démonstration de cavage de truffe avec un cochon, concours de chiens truffiers, recettes et cuisine de la truffe. A cette occasion, l'ensemble des restaurateurs de la commune propose un repas à la truffe.

En résumé, cette journée est un véritable régal pour tous nos sens mis en émoi tout au long des différentes animations. Alors si vous n'avez pas encore participé à cet événement, n'oubliez pas d'y aller l'année prochaine, vous ne serez pas déçus!

Contact: Association « Vie et Traditions »  
Tel & Fax: 04 94 68 25 58

## La Vie d'antan

Il y a plus de 20 ans que M<sup>me</sup> et M. Jourdan se passionnent pour les objets de nos ancêtres provençaux.

Pendant de longues années, ils sont partis à la recherche de ces petits riens qui faisaient le quotidien d'autrefois. Ils ont ainsi éclusé les vide-greniers et les brocantes, accumulant poteries, outils, tissus et bien d'autres objets usuels.

Mais leur volonté ne s'arrêtait pas à collectionner. Ils avaient également envie de faire partager leur passion. Ainsi, en 1999, l'opportunité d'acquérir une maison dans le vieux village d'Esparron du Verdon s'est présentée à eux. Et c'est tout naturellement qu'ils ont consacré le rez-de-chaussée du bâtiment à la création de l'écomusée « La vie d'antan ».

Vous trouverez en ce lieu des objets de la vie courante comme la machine à laver le linge au bois, des poteries ou encore de splendides dentelles, broderies, boutis et autres piqués allant du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'au début du XX<sup>e</sup>. Vous y trouverez également

des objets insolites tel que ce collier de chien anti-loup du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Après 3 ans d'existence et devant le succès rencontré, le musée s'agrandit. Le premier étage de la maison est en cours d'aménagement pour accueillir de nouvelles collections et offrir, dès le mois d'avril, un espace d'exposition et d'accueil du public de 160 m<sup>2</sup>.

Contact: M<sup>me</sup> et M. Jourdan  
Tel et Fax: 04 92 77 13 70

Informations pratiques: Le Musée est ouvert tous les jours d'avril à octobre de 14 h 30 à 18 h 30  
sauf en juillet et en août où les horaires d'accueil du public se font de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00.  
Prix = entrée individuelle: 2 €; groupe: 1 €/pers.



## Le Moulin Saint-André à Vinon sur Verdon

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, trois moulins furent construits à Vinon sur Verdon. Celui de Saint André reste aujourd'hui, sans aucun doute, l'édifice le plus remarquable du village de par sa taille et par sa localisation.

Or, depuis plus d'une décennie, ce bâtiment se dégradait au gré des aléas météorologiques. Afin de stopper ce processus, la municipalité a décidé de le réhabiliter entièrement pour le transformer en un espace ouvert au public.

Dès la fin des travaux, le Moulin Saint André recevra l'Office de Tourisme et un point d'information du Parc naturel régional du Verdon avec, au rez de

chaussée, un espace d'accueil du public, une salle d'exposition et à l'étage, une salle de réunion et de cours.



Le bâtiment principal accueillera une salle de spectacle de 170 places avec scène et arrière scène, une régie cinéma et théâtre, un hall de réception et une salle à manger avec office et locaux de service.

L'opération se terminera avec l'équipement des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages du bâtiment principal destinés à l'hébergement collectif, d'une capacité de 48 lits en chambre de 3 personnes.

Cet hébergement collectif est envisagé pour recevoir des groupes scolaires et sportifs.

Dernière information mais non des moindres, l'ensemble des bâtiments sera accessible aux personnes handicapées. Ce projet est réalisé grâce aux concours financiers du Conseil général du Var, du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur et de la Communauté européenne.

Coup de  
projecteur



## Le Musée des tourneurs d'Aiguines

Le Musée des tourneurs d'Aiguines, inauguré en juillet 1980, témoigne d'une activité séculaire et particulière à ce village du Haut-Var, dominant aujourd'hui le lac de Sainte-Croix, sur la rive gauche du Verdon ;

Aussi loin que remontent la mémoire du village et ses archives, on rencontre la présence de tourneurs sur bois sur son territoire. L'implantation et le développement de cette activité peuvent s'expliquer par l'existence de forêts aux essences particulièrement propices à cette industrie : hêtres, érables, frênes, ambres et surtout par la présence sur l'ensemble de l'espace communal de buis, bois très recherché en tournerie.

Des origines jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les tourneurs d'Aiguines sont de petits artisans permanents ou occasionnels qui travaillent chez eux et dont « l'atelier » rudimentaire consiste en un tour à pied et à flèche installé dans un coin de remise ou de cave. Vers 1880, deux « manufactures d'objets tournés sur bois » sont créées grâce à l'introduction de chaudières à vapeur entraînant le déclin de petits ateliers que les artisans abandonnent pour le tour des usines et le statut d'ouvrier.

**C'est le début d'une vie florissante pour les tourneries d'Aiguines dont l'essor rapide ne cessera de croître jusqu'à la guerre de 14-18.**

L'arrivée sur le marché des matières synthétiques qui concurrencent certains articles en bois tourné, la création de la boule « intégrale » qui détrônera définitivement les boules cloutées, et l'électrification du village, en 1932, qui va permettre à quelques tourneurs d'installer un atelier individuel et de quitter les usines, marqueront le déclin de l'industrie aiguinoise.

D'une si longue histoire et d'une si vieille lignée de tourneurs, il ne reste à

Aiguines, en 1978 qu'un seul descendant, Albert Rouvier.

L'« Association pour la conservation et la mise en valeur des témoignages de la vie et de la culture traditionnelle du Haut-Var », sous la présidence scientifique de Georges-Henri Rivière et grâce à la générosité d'Anne Gruner Schlumberger, fait l'acquisition de l'atelier autour duquel va être constitué l'actuel Musée des tourneurs.

Installé dans une très ancienne maison au cœur du village, le musée présente des collections de tours à bois, d'outils, d'objets tournés et de boules cloutées et retrace la vie, les gestes et les techniques des tourneurs d'Aiguines.

Contact Mairie d'Aiguines : **Marie Vallet**

**Musée ouvert tous les jours, sauf le lundi, de juin à septembre. Le reste de l'année, visite en téléphonant au 04 94 70 20 89 ou 04 94 70 21 93 (mairie d'Aiguines).**

## La Fête du Pétardier

La Fête du Pétardier à Castellane trouve ses origines au XVI<sup>e</sup> siècle.

Pendant les guerres de religion qui faisaient alors rage, les barons d'Allemagne et de Lesdiguières voulaient reconquérir Castellane qui appartenait autrefois à leurs familles. Cette conquête aurait permis au baron d'Allemagne de s'imposer en Provence.

Le 29 janvier 1586, une troupe d'environ 1500 hommes du baron d'Allemagne se met en marche. C'était sans compter sur la présence d'une femme, qui, apercevant le groupe d'éclaireurs, courut donner l'alerte.

Aussitôt l'alarme donnée, l'effet de surprise était déjoué et c'est ainsi que l'attaque, lancée au matin du 30 janvier, fut un échec retentissant pour le baron.

Au lendemain de ces événements, le conseil communal prit l'engagement de célébrer l'anniversaire du 31 janvier par une procession d'action de grâce.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la cérémonie faillit être supprimée, mais les castellanais exigèrent son maintien et la célèbrent depuis avec le même enthousiasme renouvelé chaque année.

Nos vaillants aïeux, très attachés à leurs biens, leur cité et leur liberté ont démontré l'efficacité d'une volonté populaire quand elle est unanime.



Identité  
Provençale

Comme tous les ans depuis plus de 450 ans, le samedi le plus proche du 31 janvier, Castellane fête ses pétardières. Cette année, elle a eu lieu le samedi 26 janvier 2002.

Un public nombreux est venu assister aux cérémonies traditionnelles : rassemblement devant la Porte de l'Annonciade ; reconstitution de l'attaque ; messe ; procession dans les rues de la ville avec les personnes faisant partie du « corps de la ville », le clergé et la population, tous accompagnés par les salves de tromblon des bravadiers et par des groupes de musique d'époque. Tout au long de l'après midi les festivités se sont poursuivies avec l'organisation de jeux médiévaux (tir à l'arc, mât de cocagne, jeux divers géants...), des contes et des chants, des expositions d'artisanat traditionnel... La journée s'est conclue avec un « baléti ». Vivement l'année prochaine qu'on recommence !

Contact : Association « Lou Pétardier »  
Mairie de Castellane  
Place Marcel Sauvaire  
04120 Castellane  
Tel : 04 92 83 60 07

## Une expérimentation sur les petites exploitations agricoles oléicoles

Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche a retenu le département des Alpes de Haute Provence, au côté de 22 autres départements français, pour mener une expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre des Contrats Territoriaux d'Exploitation (CTE).

Concrètement, il s'agit de rendre plus attractifs les CTE pour les petites exploitations agricoles.

La candidature du CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) des Alpes de Haute Provence a été retenue pour piloter cette expérimentation sur des exploitations oléicoles.

Le Parc, pour qui le maintien de ces

petites exploitations représente un enjeu important, est associé à cette démarche au côté de la Chambre d'Agriculture, l'Adasea, le Groupement des Agriculteurs Biologiques, la DDAF, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, Païs Alp, le PNR du Luberon et le Syndicat des Oléiculteurs de Haute Provence.

Ainsi, jusqu'en juin prochain, le CIVAM travaille sur la faisabilité de cette nouvelle « mesure CTE » en réalisant des simulations sur des exploitations agricoles.

**Contact:** Alex SICILIANO, Animateur CIVAM des Alpes de Haute Provence, Téléphone: 0492 78 1571

## Recettes du Mois

Le Parc lance un appel à toutes celles et tous ceux qui pourraient fournir une ou plusieurs recettes de cuisine provençale traditionnelle ou plus originale.

Pour faire vivre et reconnaître les traditions provençales en général et verdonniennes en particulier, nous avons pensé mettre chaque mois sur le site web du Parc, dans la rubrique "tourisme-terroir", une nouvelle recette de cuisine. Nous avons donc besoin de vos talents et de vos connaissances en la matière afin de nous aider à mener à bien cette démarche. Par avance nous vous remercions de votre soutien et vous donnons rendez-vous sur le site pour y découvrir ce qui réjouira nos papilles...

**Contact au Parc:** Marianne Maillot



Le Parc  
en bref

## Quels sont les effets de l'activité agricole sur la biodiversité ?

C'est pour répondre en partie à cette question que le Parc s'est engagé au côté de sept autres Parcs naturels régionaux, l'Institut National de Recherche Agronomique de Colmars, l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Nancy et la Fédération des Parcs dans un programme de recherche jusqu'à la fin 2003.

Ce programme se base sur des enquêtes d'éleveurs situés dans les huit parcs pilotes. Il s'agit de déterminer l'influence sur la biodiversité végétale (nombre et types d'espèces) des pratiques agricoles (pâturage, fauchage, désherbage, irrigation...) sur les prairies.

Les résultats de ce travail permettront de donner des informations précieuses aux éleveurs du Verdon, pour gérer au plus juste leurs prairies et contribuer à la sauvegarde de la diversité végétale.

**Contact au Parc:** Mathias FRANKO

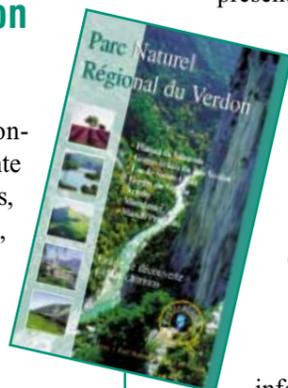
## Infos pratiques

### Le Guide Découverte du Parc naturel régional du Verdon bientôt en vente

Le Guide Découverte du Parc naturel régional du Verdon sera disponible au printemps 2002.

Coédité par l'ADRI (Association Départementale des Relais et Itinéraires) et le Parc et réalisé grâce aux financements du Contrat d'Objectif Verdon (Etat, Région et Départements des Alpes de Haute Provence et du Var), ce guide est plus qu'un simple

topoguide de randonnées, puisqu'il présente les richesses naturelles, culturelles, artisanales, gastronomiques du territoire à découvrir à pied, à cheval, à vélo... Conçu pour toutes les pratiques de randonnée, il réserve une large place à la présentation des patrimoines grâce à des textes d'auteurs spécialisés.



Ce guide est le premier à présenter le territoire du Parc naturel régional du Verdon dans sa totalité. Il permet aux randonneurs de disposer de cartes de l'ensemble du Verdon et des informations pratiques nécessaires à l'organisation de leur randonnée itinérante.

Ce guide se compose de 192 pages en couleurs qui contiennent de nombreuses photos de Jean Huet, Christian Peugeot, Thierry Marion, Alain Gioanni, Christophe Bonnet, la LPO, des dessins et des aquarelles réalisés par Claudine Espariat. Les descriptifs techniques ont été co-écrits par Mathieu Vincent et Marc Doussière, les textes naturalistes et culturels par Christophe Bonnet et Nicolas Communeau.

Il sera vendu au Parc, à l'ADRI et dans les librairies du réseau de Trajet Carte, diffuseur officiel.